

Séance du 03 mars 2026

L'an deux mil vingt six et le trois mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN;

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	11	11
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Mme CHAMALBIDE Corinne, M. DACHAGUER Peio, Mme FALXA Odile, M. GOICOEHEA Iñaki, Mme IDIART Claudine, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. JORAJURIA Ramuntxo, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. MATEO Jean François, Mme PERUSANSENA Elodie

Procuration(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Mme AYÇAGUER Elorri, Mme CASIRIAIN Elena, M. HEGUY Antton, M. OÇAFRAIN Jean-Marc

Etai(en)t excusé(s) :

Date de la convocation
27 février 2025

Date d'affichage
27 février 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
M. DACHAGUER Peio

05 mars 2026
et publication du
05 mars 2026

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Le Conseil Municipal,

réuni sous la présidence du premier adjoint, M. Jean-Claude IRIART,

délibérant sur le compte financier unique (CFU) dressé par le Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN,

vote le CFU de l'exercice 2025 et arrêté ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses :	Prévu :	3 387 440,63
	Réalisé :	2 089 912,47
	Reste à réaliser :	697 341,00
Recettes :	Prévu :	3 387 440,63
	Réalisé :	961 816,78
	Reste à réaliser :	631 938,00

Fonctionnement

Dépenses :	Prévu :	2 675 671,00
	Réalisé :	730 370,46
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes :	Prévu :	2 675 671,00
	Réalisé :	2 710 440,65
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-1 128 095,69
Fonctionnement :	1 980 070,19
Résultat global :	851 974,50

Ainsi délibéré les jours, m

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le

S²LO

ID : 064-216404368-20260303-CFU2025COMMUNE-BF

Ont signé Le Maire et le(s)

Pour extrait certifié conforme.

Fait à OSSES, le 03 mars 2026

Le Maire OÇAFRAIN Jean-Marc

le(s) secrétaire(s) de séance

